

# le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC – N°331

<http://www.sglce-cgt.fr>

Spécial NMPP mai 2008

## L'édito : spécial distribution de la presse



Marc Norguez  
secrétaire général



### Travailler encore

LES paroles de la magnifique chanson de Bernard Lavilliers, « les Mains d'Or » résonnent aux oreilles des salariés des NMPP qui distribuent la presse écrite en France :

« Je voudrais travailler encore, travailler encore ».

C'est ce qu'ils demandent, à l'opposé d'un plan social de 60 millions d'euros qui prévoit 350 suppressions d'emplois.

« Quand je fais plus rien-moi  
Je coûte moins cher, moi  
Que quand je travaillais, moi  
D'après les experts »

À qui peut-on faire croire cela ?

Les « experts » des NMPP veulent supprimer 350 emplois à temps plein : des CDI, reconnus par une convention collective, et les remplacer par des emplois précaires, flexibles à outrance et payés au lance-pierres. Le travail n'a pas disparu. Il faut toujours du personnel pour distribuer les journaux dans notre pays. Pour bien le faire, il faut une véritable entreprise qui respecte ses missions de service public et son personnel ; c'est-à-dire que tous les journaux, petits ou grands, riches ou modestes, doivent pouvoir être disponibles partout en France. De même, le respect des règles sociales, c'est que les salariés de l'entreprise – qui fonctionnent tous les jours de la semaine, à toutes les heures de jour comme de nuit – aient des droits et des garanties.

Les perturbations de la distribution de la presse devraient s'amplifier dans les jours à venir. La direction des NMPP en sera la seule responsable dans la mesure où elle refuse d'ouvrir de vraies négociations.

Voilà le sens de notre action. Ceux qui pensent que la liberté de la presse est un droit et un bien précieux seront aux côtés des salariés de la distribution qui se battent contre un plan dangereux de fragilisation de leur entreprise.

# Pour une distribution égalitaire de la presse



Laurent Jourdas et Laurent Joseph

*« Un kiosque, c'est la bibliothèque d'Alexandrie des passions humaines ». L'écrivain Jean Rouaud a trouvé les plus beaux mots pour définir ce lieu où la diversité des journaux constitue une richesse pour le lecteur. Dans une palette infinie de couleurs, l'écrit s'affiche librement et se décline au pluriel. Le kiosque est un témoin de la liberté d'expression. Le vider, c'est supprimer les rayons d'une bibliothèque, c'est interdire l'accès à des informations, à des idées. À ce titre, la lutte des salariés des NMPP mérite d'être soutenue. Ils défendent une distribution égalitaire de la presse. Ils veulent que chaque citoyen puisse trouver le journal ou le magazine de son choix aux quatre coins de la France.*

Pour mieux comprendre les enjeux de la distribution de la presse, le *Livre parisien* a rencontré Laurent Joseph, secrétaire du SGLCE et Laurent Jourdas, délégué syndical central des NMPP. Ils apportent une vision moins idyllique au plan « Défi 2010 » que la direction des NMPP qualifie de « dernière chance pour la presse ».

**Le Livre Parisien : Comment est organisée la distribution de la presse en France ?**

**Laurent Jourdas :** Après la guerre, la grande majorité des éditeurs s'est regroupée – selon la périodicité et la nature de leurs journaux ou magazines – dans cinq coopératives de messageries de presse qui ont décidé, le 16 avril 1947, de fonder les NMPP. Celles-ci sont une SARL qui a pour objet d'effectuer, pour le compte des éditeurs, les opérations de groupage et de distribution de tous les titres qui lui sont confiés.

**Laurent Joseph :** Pour schématiser, les centres de traitement des NMPP assurent le groupage des titres pour les distribuer dans les 185 dépôts. Ces derniers alimentent environ 29 000 points de vente.

**Le Livre parisien : Le plan « Défi 2010 » est-il la bonne réponse aux problèmes de la presse ?**

**L. Joseph :** Certainement pas ! Le groupage des publications va être totalement effectué par des sous-traitants (plateformes logistiques) dont le métier est de répartir et transporter divers produits. La presse n'a évidemment pas sa place dans un fourre-tout qui ne respectera pas ses spécificités. Aussi pouvons-nous craindre que l'égalité de traitement des titres soit remise en cause.

**L. Jourdas :** C'est confier l'épicerie fine à des marchands de soupe. Derrière ce nouveau schéma logistique, se profile une distribution à plusieurs vitesses dont les seuls bénéficiaires seront bien sûr les gros éditeurs.

**L. Joseph :** La création de 5 000 points de vente supplémentaires prévue par le plan est la bienvenue mais encore faut-il que ces nouveaux points de vente offrent au lecteur un large éventail de la presse. Or la limitation à 150 titres au lieu des 2 000 aujourd'hui est en contradiction avec le principe d'égalité de la Loi Bichet qui régit la distribution en France. Ce n'est ni plus ni moins une interdiction d'accès au réseau pour les magazines à faible tirage et aux nouvelles parutions.

**Le Livre parisien : Ce plan ne concerne donc pas seulement les NMPP ?**

**L. Joseph :** Non, c'est une refonte totale du réseau de la distribution. Les diffuseurs sont concernés mais également les dépositaires. Ainsi c'est encore 50 dépôts qui vont disparaître. Demain, ils seront 135 alors qu'ils étaient près de 3 000 en 1988. Et ce n'est pas fini !

**L. Jourdas :** Les dépôts se réduisent et sont de moins en moins



Les salariés des NMPP solidaires avec les journalistes du Monde.

indépendants puisque les NMPP en rachètent via une filiale. Cette prise de contrôle par les NMPP va s'amplifier car les fameuses plateformes vont vider progressivement le contenu de l'activité des dépositaires.

**L. Joseph :** Et demain, soyons certains que la Société d'Agences de Diffusion (SAD), filiale 100 % NMPP, qui a un rôle de dépositaire – 20 agences sont réparties dans toute la France – sera l'objet d'une restructuration importante. Déjà les fonctions comptables sont en voie d'être centralisées à Paris.

**Le Livre parisien : Est-il possible de réformer la distribution sans remettre en cause le système actuel ?**

**L. Joseph :** Bien sûr ! La presse évolue, sa distribution aussi. Depuis leur création en 1947, les NMPP n'ont cessé de se réformer. Au fil des décennies, se sont alternées les ouvertures et les fermetures d'ateliers. Aujourd'hui, pourquoi cela ne serait plus possible ?

**L. Jourdas :** Le recours à des plateformes régionales avec une main d'œuvre précaire va considérablement dégrader la distribution. En réalité, ce plan répond à une logique libérale. La rationalisation à outrance de la distribution de la presse met en péril les principes de la Loi Bichet du 2 avril 1947. L'égalité de traitement et la solidarité entre éditeurs ne peuvent résister à une déréglementation du système.

**L. Joseph :** Si nous voulons une presse diversifiée, accessible aux lecteurs, il est impératif de pérenniser le système coopératif de distribution. Le traitement égalitaire et solidaire des titres n'est possible que si ces derniers sont groupés sous la seule responsabilité des NMPP.

**L. Jourdas :** D'où la nécessité de préserver des centres de traitement dédiés à la presse avec des salariés NMPP, à savoir : un centre de traitement de publications et des Agences régionales de Messageries pour les quotidiens nationaux distribués en province. Ceci vaut également pour toutes les fonctions logistiques, informatiques, comptables... qui doivent être assurées par les salariés de la société des messageries.

**Le Livre parisien : « Casse de la distribution = Mort de la presse », un slogan évocateur, non ?**

**L. Jourdas :** Il résume bien le problème de la distribution de la presse. Un journal sans journaliste ne paraît pas et un journal mal distribué ne se vend pas ! Si l'on ne garantit pas une distribution de qualité et soucieuse de mettre tous les titres sur un pied d'égalité, alors oui, c'est la mort de la presse et du même coup, c'est une composante fondamentale de la démocratie qui disparaît.

**Le Livre parisien : Il est donc urgent que la lutte des salariés retienne toute l'attention et jouisse d'un soutien très large ?**

**L. Joseph :** Il faut dire, contrairement aux déclarations officielles que ce plan est loin de faire l'unanimité de la profession. Des éditeurs, des dépositaires ainsi que des diffuseurs expriment, quand ils le peuvent, leurs doutes, voire leur désapprobation.

**L. Jourdas :** Ce n'est pas étonnant. La France possède le système de distribution de la presse le plus équitable. Il est unique au monde et de nombreux pays nous l'envient ! C'est la première aide à la presse. Qui a donc intérêt à laisser ce système s'étouffer par une logique libérale ?

**L. Joseph :** La lutte des salariés des NMPP est juste. Rien de plus légitime que de défendre un système de distribution au service de la liberté de la presse. Les revendications portées par leur syndicat, le SGLCE (voir ci-contre) sont autant de garanties pour la santé de la presse !

**L. Jourdas :** Nous appelons les lecteurs à manifester leur soutien et à consulter le site : [www.info-messageries.com](http://www.info-messageries.com).



## Des revendications réalistes pour une distribution efficace

### Pour la distribution des publications :

- un centre national de groupage des publications pour servir l'ensemble des dépositaires ;
- ce centre aura les moyens d'assurer l'ensemble des activités de distribution (palettes, paquets, exemplaires, produits de l'import et multimédias) ;
- à ce titre, le centre actuel de Combs-la-Ville est adapté pour jouer son rôle de distributeur national n° 1 des publications.

### Pour la distribution des quotidiens nationaux :

- maintien d'ateliers de groupage des quotidiens nationaux et des journaux étrangers pour la province.

Une convention collective étendue à tous les personnels du secteur, notamment les salariés des dépôts de presse.

Extension des mesures sociales aux salariés concernés par le Plan Défi 2010.

Casse de la  
distribution

=

Mort de la Presse



NMPP

En lutte